

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du Vendredi 09 Septembre 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 15      **Présents** : 9      **Votants** : 10      **Absents** : 5      **Procurations** : 1

**Date de convocation** : 05/09/2022

**Date d'affichage** : 05/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf Septembre, à 21h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

**Etaient présents** : Fiol Richard, Fournier Paulette, Frénéhard Anne-Marie, Delmas Alain, Brisbarre-Costes Françoise, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Claude.

**Absents** : Galliard Jean-François (excusé), Aubeleau Vanessa, Cayron Lionel, Govignon Virginie, Bouat Yvan

**Représentés** : Vernhettes Michel a donné procuration à Frénéhard Anne-Marie

**Secrétaire de séance** : Mme Frénéhard Anne-Marie

**Objet** : subvention exceptionnelle à l'association « Les Habitants de Saint Sauveur et des fermes environnantes »

**Délibération n° 2022-54**

Monsieur le Maire expose :

Suite à la demande de l'association « Les Habitants de Saint Sauveur et des fermes environnantes » et compte tenu de leur activité, il serait souhaitable d'attribuer une subvention exceptionnelle pour l'année 2022.

Le Conseil OUI l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser la somme de 300 Euros à cette association et s'engage à prélever cette dépense au compte 6574 du Budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 12 Septembre 2022

Le secrétaire  
Frénéhard Anne-Marie



Le Maire,  
Richard FIOL

